

# Formation

▶ dans **nos** locaux

◀ dans **vos** locaux

## 490€\*

par participant

## LES BASES DES OBLIGATIONS EN SANTÉ/SÉCURITÉ (formation / habilitation / vérifications / documents / accueil)

TOUT PUBLIC

### Objectifs

- ▶ Identifier les principales vérifications, formations, habilitations ainsi que leur fréquence
- ▶ Connaître les documents officiels et les procédures à respecter

### Programme

1 jour

#### Les formations obligatoires en santé et sécurité au travail :

- Travail en hauteur
- PRAP
- Bruit
- Conduite (véhicules, poids-lourds, engins...)
- Travail sur écran
- Incendie
- 1er secours [...]

#### Les habilitations en santé et sécurité :

- Habilitation électrique [...]

#### Les vérifications réglementaires :

- Harnais, échelles, échafaudages
- EPI
- Équipements de levage, ascenseurs
- Électriques
- Portes et portails
- Moyens de lutte contre l'incendie [...]

#### Les documents obligatoires :

- Le document unique
- Le registre unique de sécurité
- Le registre des dangers graves et imminents
- Les registre des accidents bénins
- Le PPR, Le PGC, et Le PPSPS
- Le protocole de chargement et déchargement
- Feuille de déclaration d'accident du travail [...]

#### L'accueil Sécurité

### Quand ?

- 27 février 2018
- 14 mai 2018
- 10 septembre 2018
- 17 décembre 2018



Dans nos locaux à Voiron (38)

\* ▶ dans nos locaux

De 4 à 12 participants :

**490€ HT**  
par participant

◀ dans vos locaux

Nous consulter

### Méthode et outils



Vidéoprojecteur



Livret stagiaire



Exercice pratique



SAS au capital de 30 000€ - RCS Grenoble 483 967 485 00028 NAF 6622Z

11, rue de l'Industrie  
38500 VOIRON  
Tél. 04 72 53 53 40  
Fax 04 76 31 36 09  
E.mail : gerisk@gerisk.fr

GERISK habilité domaine  
organisationnel par la  
DIRECCTE en qualité d'IPRP  
69/2014/281  
Numéro de déclaration  
d'activité : 82 38 05715 38

[www.gerisk.fr](http://www.gerisk.fr)